

DEC182537DR18

Décision portant nomination de M. Bernard CLANTIN aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 8576 intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC1307471NSB du 29/08/2013 nommant M. Christophe D'Hulst, directeur de l'unité UMR8576;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau « 2 » dans le secteur industrie option « *Option Sources radioactives scellées, générateurs électriques de rayons X et accélérateurs de particules* » délivré à M. Bernard CLANTIN le 07/06/2018 par APAVE NORD-OUEST S.A.S ;

Vu l'avis favorable du Conseil de Laboratoire du 18/07/2018,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Bernard CLANTIN, IR, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 07/06/2018.

Article 2 : Missions

M. Bernard CLANTIN exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Bernard CLANTIN sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.



Délégation
Nord Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr

Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canoniers CS 60009
59046 LILLE Cedex

Fait à Lille, le 13/09/18

Le directeur d'unité
Christophe d'Hulst



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS